



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 116821

## Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la nécessité de protéger notre environnement, cette protection devant être effectuée quotidiennement non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de favoriser les économies d'électricité au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

## Texte de la réponse

Depuis la parution de la circulaire du Premier ministre du 28 septembre 2005 sur le rôle exemplaire de l'État en matière d'économie d'énergie, le ministère de l'agriculture et de la pêche a accru son effort afin de favoriser les économies d'énergie. Ainsi, à l'occasion de travaux de rénovation de locaux de l'administration centrale, des dispositifs d'allumage automatique à partir de détecteurs de présence ont été installés. Ce dispositif sera poursuivi cette année, à l'occasion de la rénovation d'un étage complet d'un bâtiment parisien. Des systèmes de gestion d'éclairage des parties communes, à partir d'horloge, sont peu à peu mis en place afin d'éteindre, la nuit, l'éclairage des parties communes. Par ailleurs, le remplacement des ampoules halogènes de type crayon n'est plus assuré ce qui conduit à la disparition progressive de ce type d'éclairage. Des dispositifs à base d'ampoules basse consommation sont installés. Enfin, les moyens de climatisation restent limités et sont essentiellement déployés dans les locaux techniques tels que ceux recevant des matériels informatiques.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116821

**Rubrique :** Environnement

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 janvier 2007, page 689

**Réponse publiée le :** 13 mars 2007, page 2626